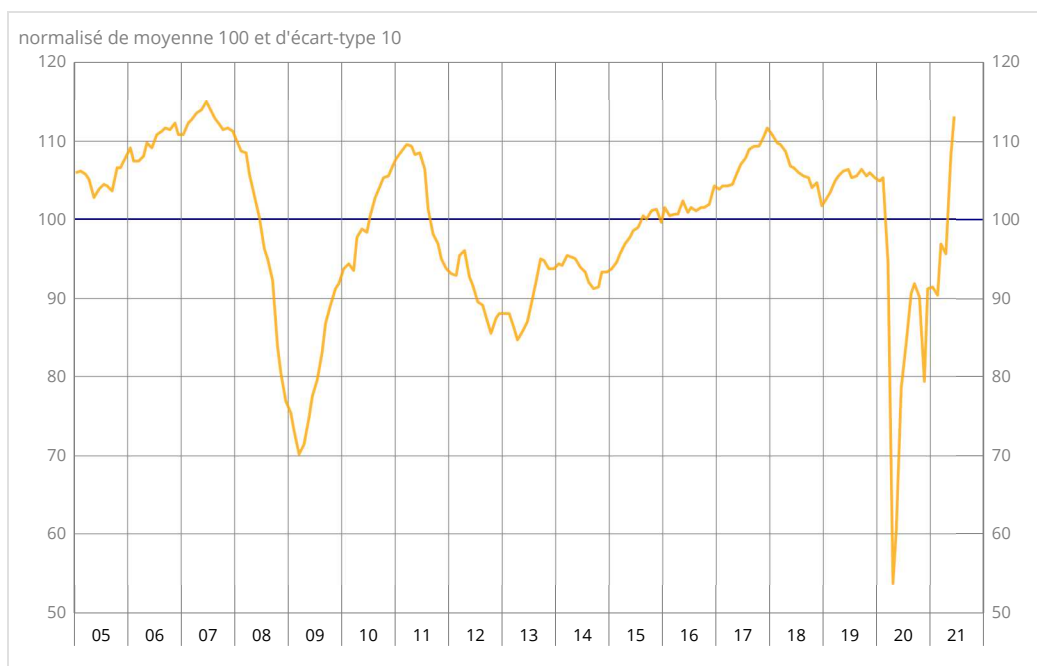


En juin 2021, l'indicateur de climat des affaires en France progresse nettement

En juin 2021, le climat des affaires s'améliore nettement de nouveau. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne 5 points. À 113, il se situe au plus haut depuis la mi-2007, nettement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire (105) et, à plus forte raison, au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette nouvelle amélioration du climat des affaires tient principalement à la hausse du solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité dans les services.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans l'industrie, le climat des affaires est stable, après cinq mois de hausse continue. Cependant, le solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité du secteur augmente nettement.

Dans le secteur des services, le climat gagne 6 points. Le solde sur les perspectives générales d'activité atteint son plus haut niveau depuis septembre 2000 et globalement, les anticipations des chefs d'entreprise s'améliorent très fortement.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires gagne 8 points, du fait, notamment, de la forte hausse du solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité, à son plus haut niveau depuis le début de la série (janvier 1991).

Enfin, dans le bâtiment, le solde d'opinion relatif à l'activité récente s'améliore nettement ; les difficultés d'approvisionnement sont toutefois jugées en hausse.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Fév. 21	Mars 21	Avr. 21	Mai 21	Juin 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	90	97	96	108	113
Industrie	98	99	104	107	107
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	88	94	92	107	113
Commerce de détail	89	95	90	107	115
Commerce de gros		99		110	
Emploi	86	92	92	99	104

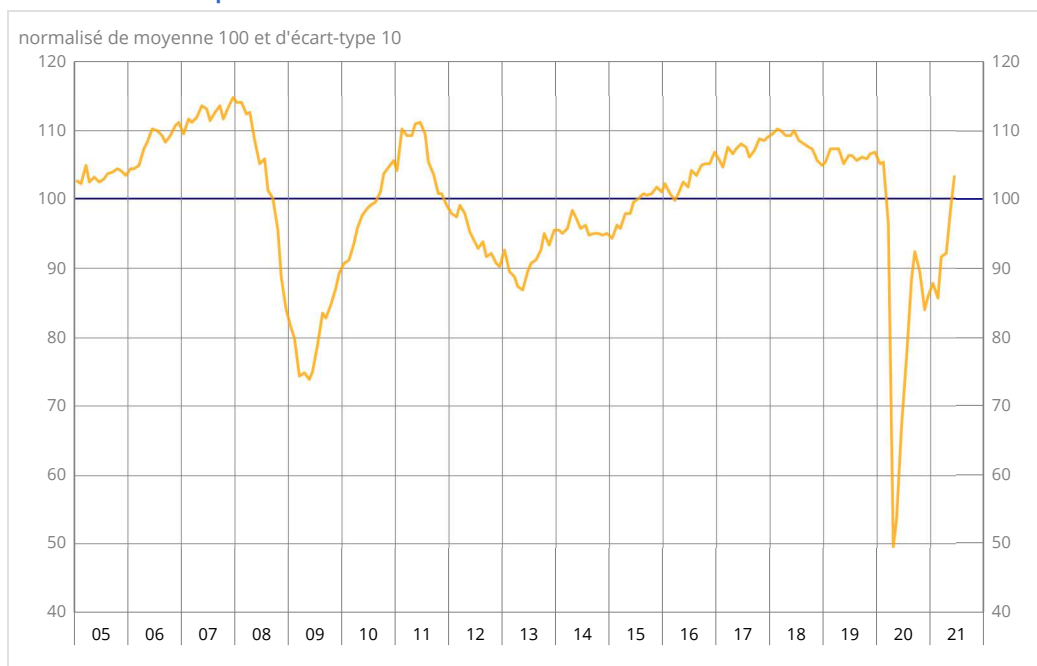
* c.f. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi s'améliore nettement lui aussi

Dans le même temps, le climat de l'emploi s'améliore de nouveau nettement. À 104, il repasse au-dessus de sa moyenne de longue période (100) et s'approche de son niveau d'avant la crise sanitaire (105 en janvier et février 2020). Cette amélioration est de nouveau principalement due à la hausse du solde d'opinion sur l'évolution prévue de l'emploi pour les trois prochains mois dans les services hors agences d'intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat de l'emploi de mai 2021 est révisé à la baisse d'un point. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée.

Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 mai 2021 et le 21 juin 2021.

Prochaine publication : le 22 juillet 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475